Faculté de Santé
Saint-Étienne

AUTORISATION DE TRANSFERT UNIVERSITAIRE EUROPÉEN[1] VERS LA FACULTÉ DE SANTÉ DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET À SAINT-ÉTIENNE | FRANCE

Le candidat :

Civilité : | NOM : | Prénom :

Né le : | à :

Université d'origine :

Nom de l'Université :

Adresse (n° et rue):

Adresse (code postal et ville) : | Adresse (pays) :

Le représentant de l'université d'origine :

Fonction : | Nom : | Prénom :

Atteste des éléments suivants :

- Il/elle autorise le transfert du candidat vers l'Université Jean Monnet si son dossier est accepté.
- Le candidat n'est soumis à aucune sanction ni aucune dette dans son université actuelle.
- Le candidat est actuellement inscrit dans une formation qui lui permettra d'obtenir 180 crédits ECTS dans le domaine Sciences Médicales avant le 1er juillet 2027.
- Le candidat sera en mesure de débuter son externat en France dès le 1er juillet 2027.

Fait à , le

Signature du représentant et cachet de l'université d'origine :

[1] Union Européenne, Espace Économique Européen, Suisse et Andorre

Faculté de Santé
Université Jean Monnet
Campus Santé
10 rue de la Marandière
42270 Saint-Priest-en-Jarez

04 77 42 14 00
medecine.univ-st-etienne.fr

Université Jean Monnet
Saint-Étienne